

NON AU PONT D'ACHERES ... !

Après le débat public bâclé de l'A104, le Conseil Général veut imposer au même endroit son propre pont .. sans débat ..!

Avec les associations locales (BERGES EN DERIVE, ADRESP) les habitants de l'île de la Dérivation et des berges, les riverains et les usagers des espaces de loisirs et de détente environnants disent clairement NON au pont d'Achères décidé par le Conseil Général des Yvelines, de franchissement du canal de la Dérivation puis de la Seine en surplomb du nord de l'île.

1) Ce projet est manifestement incohérent avec le projet actuellement piloté par les services de l'Etat de franchissement de la Seine et du canal exactement au même endroit en sous-fluvial, pour le passage de l'autoroute A104 reliant Orgeval à Méry sur Oise via Poissy, Carrières sous Poissy, Achères et Conflans Sainte Honorine, également en deux fois deux voies. La réalisation programmée du projet de l'Etat de franchissement par l'autoroute A104 de la Seine entre Carrières et Achères rendrait totalement inadaptée voire même absurde par le gaspillage de l'argent public qu'elle aurait généré, la création d'un pont faisant manifestement double emploi avec le tunnel autoroutier creusé en parallèle à quelques dizaines de mètres seulement..

2) Ce projet est contraire aux engagements du Grenelle de l'Environnement qui a décidé de mettre fin au développement des grosses infrastructures routières inadaptées et disproportionnées spécialement en région parisienne où la pollution de l'air par le trafic routier et notamment par les poids lourds est très préoccupante en termes de santé publique (particules fines ..)

3) Ce projet est contraire au Schéma Directeur de la Région Ile de France qui prévoit la protection des berges et des îles de la Seine.

4) Ce projet sans coordination globale est en opposition frontale à la vocation touristique et résidentielle des berges de la Seine, du parc naturel de l'île Nancy à Andrésey, et de l'île de la Dérivation. Il compromet également gravement par les bruits et pollutions, la qualité de la zone de loisirs située à Achères à proximité immédiate du projet..

DANS L'IMMEDIAT, LES SIGNATAIRES DE LA PRESENTE PETITION EXIGENT UN MORATOIRE SUR LE PROJET DE PONT DU CONSEIL GENERAL LE TEMPS NECESSAIRE POUR QUE L'ETAT FINALISE OU AU CONTRAIRE ABANDONNE SON PROJET DE FRANCHISSEMENT SOUS FLUVIAL PAR L'AUTOROUTE A104

Je suis CONTRE le projet de pont d'Achères :

Nom et Prénom :email (facultatif):.....
Rue et n°:.....code postal :.....
signature :

Je suis CONTRE le projet de pont d'Achères :

Nom et Prénom :email (facultatif):.....
Rue et n° (facultatif):.....code postal :.....
signature :

Cette pétition sera remise au Conseil Général, avec copies aux Maires, à la Cté d'agglomération, au Ministre de l'environnement. Collectif « Non au pont d'Achères », C/O Hélène FRASCHINI-GUIDOT, 275 île de la dérivation, 78955 CARRIERES SOUS POISSY
email : helene.fraschini@wanadoo.fr ; tél : 01 39 74 51 99 ; Site internet : <http://non-pont-acheres.org>